

La MRC de Lotbinière prolonge la gratuité de son service de transport collectif jusqu'au 31 décembre 2025

Laurier-Station, le 15 septembre 2025 – Afin de permettre à un plus grand nombre d'usagers de découvrir et d'utiliser les nouveaux services de transport collectif mis en place le 18 août dernier, la MRC de Lotbinière est heureuse d'annoncer la prolongation de la gratuité jusqu'au 31 décembre 2025.

Durant cette période, aucun billet de transport ne sera requis pour monter à bord des véhicules.

« La MRC de Lotbinière est fière de prolonger la gratuité des services de transport collectif jusqu'à la fin de l'année 2025. Cette initiative vise notamment à répondre à l'achalandage accru que nous observons actuellement sur nos nouveaux services. Avec cette gratuité, nous souhaitons non seulement inciter davantage de citoyens à essayer nos services, mais également leur permettre de les intégrer pleinement dans leurs habitudes de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du territoire », mentionne M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière.

La MRC rappelle que le transport collectif représente une alternative efficace, sécuritaire et conviviale à l'utilisation de la voiture. Elle invite donc les citoyens à profiter de cette gratuité pour leurs déplacements.

Pour en savoir plus sur les horaires, les circuits ou toute autre information, consultez le [site web d'Express Lotbinière](#) ou suivez la [page Facebook d'Express Lotbinière](#).

– 30 –

Source :
Julie-Ann Charest
Technicienne en communication et bureautique
418 926-3407, poste 242
communications@mrclotbiniere.org

Information :
Alexandre Lemay
Conseiller – Patrimoine et des collectivités
Chargé de projet en transport
418 926-3407, poste 231
patrimoine@mrclotbiniere.org

